

Journées d'étude organisées les 11 et 12 septembre 2025 par Dominique Demartini, Claire Le Ninan (Sorbonne Nouvelle) et Gabriella Parussa (Sorbonne université).

« Forgier choses jolies, a mon commencement plus legieres »

La lyrique de Christine de Pizan

« Cinq ou six strophes [...] qui méritent de vivre », voilà ce qu'a retenu Lanson de la production poétique de Christine de Pizan. De peu de poids, mineur dans l'histoire de la littérature, le corpus lyrique de l'écrivaine l'est aussi au regard de la tradition médiévale où il est d'une part, disjoint de celui des *trobairitz* et des *troverresses*, d'autre part, occulté par ceux des poètes reconnus comme majeurs, pour ne citer que Guillaume de Machaut, Eustache Deschamps, Charles d'Orléans et François Villon. S'il subit en cela le sort réservé aux écrits de femmes, le corpus lyrique de Christine de Pizan se trouve paradoxalement minoré sous la plume même de l'écrivaine qui le présente volontiers comme une production légère, une œuvre de débutante, destinée à son propre passe-temps, ainsi qu'au divertissement des princes. Sur les pas de Boèce, elle délaisse les « Musetes des pouetes » pour se consacrer à une « plus haulte matiere », plus « pesans », qui lui inspire l'essentiel de son œuvre en prose¹. C'est cette œuvre « sérieuse », historique et politique, allégorique et philosophique, didactique, en guerre contre le *Roman de la Rose* et pour la défense des femmes, qui tend aujourd'hui à écraser de son poids la portée du corpus lyrique de l'écrivaine².

Au sein de ce dernier, seules semblent avoir mérité de vivre, les cinq ou six strophes de la onzième des *Cent ballades*. Seulettes elles-mêmes, elles campent la silhouette de la veuve dont elles constituent aujourd'hui la signature lyrique, condensant en « beaux élans d'affection émue » (Lanson), l'ensemble de son œuvre poétique. Or, cette œuvre est non seulement conséquente et régulière dans la production de Christine de Pizan, mais les remaniements successifs apportés par l'autrice prouvent le soin particulier qu'elle lui a accordé. Ses trois recueils en témoignent : le « Livre de Christine » (1399-1402), le « Manuscrit du duc » (*D*) (vers 1407-1408), destiné à Louis d'Orléans et acheté après l'assassinat de ce dernier par Jean de Berry, enfin, le « Manuscrit de la Reine » (*R*), composé vers 1414 à la demande d'Isabelle de Bavière, qui offre la dernière version de son œuvre. Si le public bénéficie tout récemment de deux éditions bilingues, les *Cent ballades d'Amant et de Dame* par Jacqueline Cerquiglini-Toulet, et l'anthologie publiée par Sarah Delale et Lucien Dugaz³, l'œuvre poétique de Christine n'est toujours pas éditée dans son ensemble, si ce n'est dans l'ancienne édition de Maurice Roy⁴, encore moins traduite, peu exploitée par la critique, et peu connue du public.

L'objectif de cette journée est d'inviter à relire la lyrique de Christine de Pizan afin de réévaluer son poids, sa dimension et sa place, en la reliant à l'ensemble de son œuvre, ainsi qu'à l'ensemble de la tradition lyrique antérieure et postérieure. Relier ce corpus au reste de l'œuvre de l'écrivaine implique de s'intéresser à ses différents modes d'inscription et d'intégration dans une œuvre majoritairement en prose, et aux fonctions affectées au choix du vers.

¹ Dans sa dédicace à la Reine, British Library, Harley 4431, Christine décrit ses œuvres comme « Unes pesans, aultres legieres » ; dans *l'Advisioun*, où elle oppose l'activité de ses débuts : « Si comme il appert au commencement de mes premiers dictiez » et « Adonc me pris a forgier choses jolies, a mon commencement plus legieres, [...] », à une écriture qui aurait gagné avec le temps « en plus grant subtilleté et plus haulte matiere », *Le Livre de l'advisioun Cristine*, éd. cit., respectivement, III, VII, p. 107 et XI, p. 111.

² La dernière édition bilingue en date étant *Le Livre de la Cité des Dames*, édition, traduction, introduction par Anne Paupert, édition et notes par Claire Le Ninan et Anne Paupert, Paris, Champion, 2023, Champion Classiques.

³ Christine de Pizan, *Cent ballades d'amant et de dame*, édition Jacqueline Cerquiglini-Toulet, Paris, Gallimard, 2019, *Poésie/Gallimard* ; Christine de Pizan, *Écrire d'amour, parler de soi*, édition et traduction Sarah Delale et Lucien Dugaz, Paris, Librairie Générale Française, 2023, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques ».

⁴ *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, éd. Maurice Roy, Paris, Firmin Didot, 1886, t. I.

Les pièces insérées, les recueils, ne font-ils que reformuler sur le mode lyrique, compris comme second, les idées énoncées sur un mode majeur par la prose ? Leur revient-il de dire non seulement, autrement, mais autre chose ? Relier cette œuvre lyrique à la tradition médiévale permettra d'y répondre, en évaluant sa dette et son apport à la poésie qui la précède, entre esthétique de l'imitation, de la réplique, et réappropriation. Elle invite en retour à relire la lyrique du XVI^e siècle.

Plusieurs axes théoriques et méthodologiques pourront être proposés.

-Tradition manuscrite. Ces dernières années, il a été montré que Christine de Pizan intervenait sans cesse pour corriger les œuvres de sa composition : les variantes des manuscrits originaux le prouvent aussi bien pour ses œuvres en prose que pour la poésie. Sur une période de plus de dix ans, Christine de Pizan a apporté des modifications plus ou moins importantes à chaque fois qu'une nouvelle copie était préparée. L'examen de cette *varia lectio* se révèle crucial pour comprendre son rapport au texte et peut-être mieux cerner le style pizanien.

-La langue. Les travaux sur la langue de Christine sont rares et souvent très anciens. Toutefois, cette autrice mérite d'attirer l'attention des spécialistes du moyen français par les particularités de son idiolecte qui ressortent grâce à la comparaison avec d'autres auteurs de la même époque ou avec ses modèles. Christine de Pizan invente-t-elle une langue plus adaptée aux thématiques qui lui sont propres ou à la voix féminine qui a longtemps été forcée au silence ? A-t-elle forgé de nouveaux mots, modifié la connotation des mots employés par les poètes masculins ? Un regard particulier sera également porté sur les enjeux soulevés par la traduction des œuvres poétiques de l'écrivaine.

-Y-a-t-il un style propre à Christine de Pizan ? On explorera ses choix lexicaux, métriques et rimiques. À cet effet on pourra, entre autres, recourir aux outils de l'analyse stylométrique. On tentera également d'évaluer ce que le genre fait à la « forte forge » de Christine de Pizan.

-Genre et appropriation de la lyrique courtoise. Tout en critiquant la notion essentialiste de « poésie féminine », qui réduit les productions poétiques des femmes à l'expression de leur féminité, il s'agira d'interroger la façon dont la poétesse, ou la poète⁵, s'est approprié un langage poétique, originellement pensé par et pour les hommes. Dans quelle mesure, avec quelles spécificités, au prix de quels compromis, sa production lyrique est-elle parvenue à se détacher de l'autorité des poètes courtois ?

-Spécificité des différentes formes lyriques, des pièces lyriques insérées dans les dits, *Livre du duc des vrais amants*, *Dit de la Pastoure*, *Dit de de la Rose* etc., ou bien mises en recueils. À ce propos, on interrogera la pertinence de la notion de cohérence thématique, ainsi que les liens entre poésie et narration, poésie et morale, poésie et politique.

-Stratégies d'écriture, de publication, dispositif de la commande. Négociations politiques, idéologiques et matérielles, impliquées dans l'écriture poétique.

-Questions de réception, de réécritures, de traduction. Quelle réception, selon les époques, pour la poésie de Christine de Pizan, dans l'histoire littéraire générale, les livres scolaires, les anthologies mixtes ou non ?

⁵ Sur l'emploi des termes « poétesse », « poète », « femme poète », voir, entre autres, Adrianna M. Paliyenko, *Envie de génie. La contribution des femmes à l'histoire de la poésie française (XIX^e siècle)*. trad. Nicole Albert, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2021 ; Anne Debrosse, « Le mot "poétesse" dans les dictionnaires, ou la tentation de l'épicène (XVI^e-XVII^e siècles), *Réforme, humanisme, renaissance*, année 2014/ 78/ p. 7-29.